Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

2011-2012

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances

Table des matières

Message de la directrice 1

Section I : Survol de l'organisation 3

- Raison d'être 3
- Responsabilités 3
- Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes 5
- Priorités organisationnelles 5
- Analyse des risques 10
- Sommaire du rendement 13
- Profil des dépenses 16
- Budget des dépenses par crédit voté 17

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique . 19

- Résultat stratégique 19
- Activité de programme : Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes 19
- Sommaire du rendement et analyse des activités de programme 20
- Leçons retenues – promouvoir la conformité 22
- Résultat stratégique 24
- Activité de programme : Services internes 24
- Sommaire du rendement et analyse des activités de programme 25

Section III : Renseignements supplémentaires 27

- Principales données financières 27
- Graphiques et diagrammes des principales données financières 28
- États financiers 30
- Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 30

Section IV : Autres sujets d'intérêt 31

- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation 31

Notes de fin de document 32

Message de la directrice

À titre de directrice par intérim, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport ministériel sur le rendement du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) pour l'exercice 2011-2012.

CANAFE est l'organisme du renseignement financier du Canada et joue un rôle essentiel dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Nos communications de renseignements financiers et produits de renseignements stratégiques sont une ressource inestimable pour les organismes d'application de la loi et nos partenaires gouvernementaux. Nous sommes dotés d'une capacité unique à suivre la piste de l'argent tiré d'activités criminelles, à l'échelle du pays et dans le monde entier. En 2011-2012, la valeur des communications et de l'aide de CANAFE a été soulignée dans nombre d'enquêtes policières qui ont entraîné des accusations criminelles; d'ailleurs, l'Association canadienne des chefs de police a publiquement reconnu CANAFE comme source précieuse de renseignements pertinents et opportuns. Nos renseignements stratégiques servent à informer les décideurs et responsables de politiques du gouvernement, et sont prisés pour leur introspection dans les tendances en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes.

Nous accordons également une importance particulière aux activités de conformité visant à la fois à faciliter et à évaluer la conformité des entités déclarantes par rapport à la loi. Au cours de l'année, nous avons augmenté le nombre d'examens que nous effectuons auprès des personnes et des entreprises ayant des obligations législatives en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. En continuant à travailler avec les entités déclarantes pour veiller à ce que des mesures de conformité efficaces soient adoptées dans différents secteurs d'activité, nous assurons la disponibilité de meilleurs renseignements aux fins d'analyse et d'une plus forte capacité de prévention du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au sein du système financier canadien.

À CANAFE, notre succès est mesuré par la qualité des renseignements financiers que nous fournissons et l'assistance que nous offrons à nos partenaires. Je suis fière de vous annoncer, que selon ces mesures, nous offrons des produits de qualité qui contribuent de manière significative à la sécurité publique des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier canadien.

Darlene Boileau
Directrice par intérim

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada. Il a été créé afin d'aider à la détection, à la prévention et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. CANAFE contribue de façon unique à la sécurité publique des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada au moyen de ces produits de renseignements financiers à valeur ajoutée et de ses fonctions en matière de conformité.

CANAFE est un organisme autonome qui dirige ses activités indépendamment des organismes d'application de la loi et d'autres entités auxquels il est autorisé à communiquer des renseignements financiers. Il rend des comptes au ministre des Finances, qui doit de son côté rendre des comptes au Parlement sur les activités du Centre. CANAFE a été établi et mène ses activités en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*) et des règlements connexes.

Mission de CANAFE

Contribuer à la sécurité publique des Canadiens et aider à protéger l'intégrité du système financier canadien grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.

Vision de CANAFE

Être reconnu à titre d'unité du renseignement financier de calibre mondial dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Responsabilités

CANAFE participe au régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, dont le ministère des Finances, à titre de responsable en matière de politique, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), l'Agence du revenu du Canada (ARC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le Service des poursuites pénales du Canada, le ministère de la Justice et Sécurité publique Canada. CANAFE fait également partie du Groupe Egmont, un réseau international d'unités du renseignement financier (URF) qui travaillent en collaboration afin de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Le mandat de CANAFE est de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent, du financement des activités terroristes au moyen des activités suivantes :

- **recevoir, recueillir** et **analyser des renseignements** sur des activités financières douteuses;
- **communiquer des renseignements financiers tactiques** aux services de police compétents, au SCRS ou à d'autres organismes désignés à cette fin par la loi;
- **produire** et **communiquer des renseignements financiers stratégiques** afin d'orienter les politiques du gouvernement et de renseigner les décideurs ainsi que les entités déclarantes au sujet des tendances, des modes opératoires et des enjeux liés au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes;
- **s'assurer** que les personnes et les entités assujetties à la *Loi* **respectent** les exigences en matière de déclaration, de tenue de documents et d'autres obligations;
- **accroître le degré de sensibilisation et de compréhension du public** à l'égard des enjeux liés au blanchiment d'argent.

En plus de son bureau principal qui est situé à Ottawa, CANAFE possède trois bureaux régionaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver qui ont des mandats précis visant le respect de la *Loi*.

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels qui sont confiés à CANAFE est au cœur de son mandat. La *Loi* définit des règles strictes qui régissent la gestion et la communication des renseignements personnels contenus dans les déclarations d'opérations et les autres dossiers. Toutes les facettes des opérations de CANAFE sont donc soumises à des mesures de sécurité rigoureuses qui permettent d'assurer la protection des locaux physiques et des systèmes de TI du Centre et comprennent le traitement, l'archivage et la conservation de tous les renseignements personnels ou de nature délicate qu'il détient.

Tel que prescrit par la *Loi*, le Commissariat à la protection de la vie privée examine les mesures de protection des renseignements de CANAFE tous les deux ans. Le deuxième examen a été lancé en 2011-2012. CANAFE est impatient de connaître les résultats du rapport définitif, et de répondre à toute recommandation pouvant aider à renforcer les mesures de protection des renseignements du Centre.

Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes

Les résultats stratégiques et l'Architecture des activités de programmes (AAP) de CANAFE sont des composantes de sa Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR), qui fait partie du cadre pangouvernemental visant l'adoption d'une approche commune à l'échelle du gouvernement pour la collecte, la gestion, l'établissement de rapports sur les renseignements financiers et non financiers.

En 2011-2012, CANAFE a utilisé les résultats stratégiques et l'AAP, démontrés dans la Figure 1, pour remplir efficacement ses responsabilités. Le Centre a aussi introduit une nouvelle SGRR comportant un résultat stratégique révisé et deux activités de programmes qui seront mis en œuvre en 2012-2013. Le résultat stratégique et l'AAP ont été mis à jour pour mieux refléter les opérations de CANAFE et renforcer les rapports de rendement.

Résultat stratégique
Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

Activité de programme:
Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.
Dans le cadre de cette activité de programme, CANAFE mène des activités liées à la collecte, la production et la communication de renseignements financiers. Le Centre mène également des activités visant à assurer la conformité des entités déclarantes à leurs obligations en vertu de la partie I de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.*

Sous-activité 1 : Renseignement financier
La sous-activité « renseignement financier » regroupe des activités liées à la collecte, l'analyse, la production et la communication de renseignements financiers.

Sous-activité 2 : Conformité
Le programme de conformité axé sur le risque de CANAFE prévoit des activités de sensibilisation, de la surveillance, des examens, et la prise de mesures correctives appropriées lorsque des cas de non-conformité sont détectés.

Activité de programme: Services internes

Gouvernance et appui à la direction

Services de gestion des actifs

Services de gestion des ressources

Priorités organisationnelles

Dans son plan stratégique de 2009-2012, CANAFE a fixé six priorités stratégiques pour orienter la gestion de ses ressources vers l'atteinte de son résultat stratégique. Le rendement de CANAFE relativement à l'atteinte de ses priorités stratégiques au cours de l'exercice 2011-20112 est résumé ci-après.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Harmoniser plus étroitement nos produits de renseignements financiers avec les besoins de nos partenaires et déceler les tendances émergentes du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.	Priorité déjà établie	Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.
• Au cours de l'année, le Centre a continué d'améliorer ses mécanismes pour définir les besoins des partenaires en matière de renseignements, établir les priorités et harmoniser ses produits avec les besoins définis. Les partenaires enquêteurs et du renseignement fournissent maintenant de l'information à CANAFE concernant leurs enquêtes les plus prioritaires, permettant au Centre de concentrer des ressources analytiques sur des enquêtes en cours et d'autres cas de haute importance pour ses partenaires. • CANAFE a continué de travailler de concert avec ses partenaires de la collectivité de la sécurité et du renseignement afin d'établir des priorités concernant l'élaboration d'évaluations, de notes d'information et de rapports classifiés et non classifiés sur le renseignement financier stratégique. Par conséquent, le Centre a produit et communiqué des renseignements financiers souvent adaptés aux besoins des responsables des politiques et des décideurs du gouvernement en matière d'information sur les principaux enjeux, les méthodes, les tendances et les études ce cas liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.		

Priorité	Type	Résultat stratégique
Améliorer notre programme de conformité axé sur les risques.	Priorité déjà établie	Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.
• Le programme de conformité de CANAFE fait en sorte que ce dernier reçoive la qualité et la quantité de renseignements financiers dont il a besoin pour analyser et communiquer les cas présumés de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. En travaillant avec les entités déclarantes pour veiller à ce qu'elles se conforment aux obligations énoncées dans la *Loi*, le programme de conformité du Centre sert également à décourager ceux qui tentent de se servir des systèmes financiers canadiens pour blanchir de l'argent ou financer des activités terroristes.		

- Le Centre continue de rationaliser et de perfectionner les outils et les processus de surveillance et d'analyse de la conformité visant les personnes et les entités couvertes par la *Loi*. CANAFE a fait des investissements stratégiques et mis en œuvre une technologie de l'information adaptée pour promouvoir une approche de sensibilisation qui encourage la conformité des entités déclarantes plutôt qu'une approche de stratégie axée sur le risque avec une gamme d'activités de conformité complémentaires. Ces initiatives ont donné lieu à des modèles d'évaluation des risques plus sophistiqués qui renforcent la capacité de CANAFE à évaluer le risque de non-conformité et à cibler les entités déclarantes et les secteurs à risque élevé, améliorant ainsi la qualité des renseignements financiers.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Renforcer la collaboration avec nos partenaires et intervenants.	Priorité déjà établie	Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

- CANAFE continue de renforcer et de nouer des relations bilatérales et multilatérales avec ses partenaires internationaux en contribuant au développement et à la prestation de projets d'assistance technique multilatéraux, en participant à des activités menées avec des organisations internationales clés, comme le Groupe d'action financière (GAFI) et le Groupe Egmont, et en concluant de nouveaux protocoles d'entente (PE) et en visitant d'autres unités du renseignement financier.

- En 2011-2012, CANAFE a continué de jouer un rôle d'expert en la matière au sein de la délégation canadienne du GAFI dirigée par le ministère des Finances. La rétroaction du Centre a su assurer que les intérêts des Canadiens soient bien représentés dans la rédaction des quarante nouvelles recommandations du GAFI ayant pour objectif de renforcer les régimes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et le développement continu de la méthodologie de conformité pour ces nouvelles recommandations.

- CANAFE a aussi élargi sa capacité à obtenir de l'information auprès des URF étrangères en signant 7 nouveaux protocoles d'entente pour faciliter l'échange d'information, ce qui porte à 80 le nombre total de PE conclus avec des partenaires internationaux. CANAFE sera maintenant en mesure d'échanger des renseignements tactiques sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme avec les URF des pays suivants : Fidji, Monténégro, la Norvège, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, la Turquie, et les îles Turks et Caicos. CANAFE a également conclu un PE avec l'URF de Curaçao en remplacement du PE qu'il avait avec les Antilles néerlandaises (suivant la dissolution des Antilles néerlandaises en octobre 2010).

- Tirant parti du succès de l'atelier tenu au cours des dernières années, CANAFE a organisé une table ronde à Vancouver sous le thème « Établir les liens » afin de fournir aux employés de première ligne une rétroaction sur l'utilisation qu'il fait des renseignements qu'ils lui fournissent, dans le cadre des efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Lors de l'événement de cette année, CANAFE et ses partenaires de l'application de la loi ont fait la promotion de la valeur et de l'utilité des déclarations financières, en soulignant tout particulièrement l'importance des déclarations d'opérations douteuses pour appuyer les enquêtes

et les poursuites. Au cours de l'année, CANAFE s'est également préparé à tenir un atelier national à Toronto où plus de 100 représentants de tous les secteurs couverts par la *Loi* étaient attendus.

- CANAFE travaille toujours au renforcement de ses relations avec ses partenaires nationaux chargés de l'application de la loi et du renseignement. Au cours de l'année, le Centre a réussi à négocier un accès à des bases de données supplémentaires qui lui fourniront de nouvelles sources d'information précieuses pour informer les produits de renseignements financiers du Centre. Il a aussi participé à des comités clés de l'Association canadienne des chefs de police, comme le comité sur la sécurité nationale et le contre-terrorisme et le comité sur le crime organisé, ainsi qu'à un certain nombre de bureaux provinciaux du Service canadien sur renseignement de sécurité (SCRS).

Priorité	Type	Résultat stratégique
Explorer les possibilités législatives et en matière de politiques pour renforcer le régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.	Priorité déjà établie	Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

- CANAFE a participé à des forums interministériels et pangouvernementaux liés à la sécurité publique et à la sécurité nationale, et tisser des relations solides avec ses partenaires à l'appui d'initiatives législatives et autres, comme la création d'un plan d'action national de lutte contre la traite de personne, l'élaboration de la stratégie antiterroriste du Canada et l'avancement des engagements faits en réponse aux recommandations de l'enquête sur la tragédie du vol Air India.
- En décembre 2011, le ministère des Finances a publié un document de consultation intitulé « Renforcer le régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes ». CANAFE a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Finances et d'autres partenaires avant la publication de ce document et fait part de la perspective unique du Centre sur la l'assurance de la conformité et la production de renseignements financiers.
- Dans le cadre de l'examen parlementaire quinquennal, CANAFE s'est présenté devant le comité sénatorial des banques et du commerce dans le cadre de l'examen de la *Loi*.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Faire preuve d'innovation quant à l'approche adoptée dans le cadre de nos processus opérationnels afin de maximiser notre efficience et notre efficacité.	Priorité déjà établie	Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

- CANAFE continue de renforcer et d'enrichir ses services de gestion de l'information et de technologie de l'information pour améliorer la productivité et offrir de nouvelles capacités opérationnelles et satisfaire aux exigences législatives. Au cours de la dernière année, le Centre a réalisé un projet de modernisation des ordinateurs de bureau, offrant aux employés un système d'exploitation informatique, des outils de productivité informatique, et un logiciel de gestion des dossiers mis à niveau. CANAFE a aussi réajusté l'infrastructure et les services afin de renforcer sa capacité à traiter et à analyser l'information dans les environnements d'exploitation de l'analyse et de la conformité.
- En collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), CANAFE a apporté des améliorations au système de saisie des déclarations électroniques et au processus de suivi des documents sur support papier utilisé par l'ASFC pour enregistrer et transmettre des déclarations sur les mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets à CANAFE.
- Le Centre a aussi achevé un projet ponctuel visant à éliminer certaines des plus vieilles déclarations d'opérations contenues dans sa base de données (comme prescrit dans la *Loi* aux termes des engagements de protection des renseignements personnels de CANAFE). Au cours de la prochaine année, CANAFE prévoit automatiser des aspects du processus de rétention et de disposition des déclarations d'opérations pour veiller à ce que les fonds de renseignements du Centre demeurent conformes à la législation relative à la protection des renseignements personnels.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Promouvoir l'excellence au sein de notre effectif et renforcer notre cadre de gestion et de ressources humaines.	Priorité déjà établie	Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

- Un cadre de ressources humaines solide est essentiel pour maintenir un environnement de travail qui encourage l'excellence. Dans cette optique, une importance considérable a été accordée au renforcement des politiques et des outils de gestion des personnes en 2011-2012. Le Centre a établi un cadre de gestion des personnes, y compris un ensemble de compétences en leadership utilisées dans les diverses disciplines des RH; il a aussi élaboré sa première politique de dotation officielle, exposant les valeurs, les attentes et les pratiques de dotation. La mise en œuvre d'un modèle de prestation des services fondé sur le portefeuille a également appuyé le nouveau cadre en fournissant aux gestionnaires de CANAFE des conseillers de portefeuille des Ressources humaines pouvant les conseiller et les aider sur une foule de questions de ressources humaines, y compris la dotation, les relations avec les employés, le développement organisationnel et la classification.
- CANAFE emploie un vaste éventail de mesures pour assurer l'efficacité et la reddition de compte dans le cadre de la gestion des ressources humaines et financières. Les plans opérationnels et de dépense sont étroitement liés aux objectifs de rendement, qui eux s'harmonisent aux priorités stratégiques du Centre. Durant l'exercice, CANAFE a mené un examen de ses contrôles internes et mis en place nombre d'améliorations à son processus d'établissement de rapports organisationnels, y compris des rapports financiers trimestriels améliorés et des états financiers prospectifs.

Analyse des risques

CANAFE s'engage à cerner et à gérer les risques liés à l'exécution de ses programmes et à l'atteinte de son résultat stratégique. Dans le cadre de son approche de gestion des risques, CANAFE intègre l'information sur les risques à ses activités de planification et de prise de décisions en utilisant le profil de risque organisationnel (PRO). Le PRO aide CANAFE à cerner les risques internes et externes et les possibilités inhérentes à son environnement opérationnel. Il comprend une présentation détaillée de la probabilité et de l'impact de chaque risque, le niveau de risque, les réponses et les mesures d'atténuation du risque, et indique qui est responsable du suivi et de l'atténuation des risques au sein du Centre.

En 2011, CANAFE a actualisé son PRO dans le cadre de son processus de planification annuel. Il s'agit du quatrième PRO que produit CANAFE depuis 2007. Dans le cadre du processus d'examen formel, des risques et des possibilités ont été relevés et évalués en fonction de la mesure dans laquelle ils étaient susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats organisationnels et sur les résultats de programme. Les principaux risques organisationnels et possibilités ont par la suite été présentés au Comité exécutif de CANAFE, qui les a approuvés. En outre, ces risques font l'objet d'un suivi périodique pour assurer la mise en œuvre de mesures d'atténuation, le cas échéant. Les trois principaux risques organisationnels ciblés dans le PRO, ainsi qu'un sommaire du risque et des mesures d'atténuation sont présentés dans le tableau qui suit.

Principaux risque	Sommaire du risque et mesures d'atténuation	Activités de programmes
Protection des renseignements Il y a un risque que les renseignements confiés à CANAFE soient consultés, utilisés ou communiqués à des fins inappropriées.	CANAFE a accès à des renseignements financiers de nature délicate et est responsable de la protection de leur confidentialité. Afin d'assurer la protection continue des renseignements personnels et d'autres informations de nature délicate, CANAFE contrôle l'accès et limite l'utilisation des renseignements uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis. Les principes de protection des renseignements sont établis dans la *Loi*, et assurés par les politiques opérationnelles et les mesures de sécurité du Centre. Les mesures de sécurité et de protection des renseignements de CANAFE s'appliquent à	• Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes • Services internes

	tous les aspects de ses opérations, y compris à la façon dont les renseignements sont recueillis, utilisés, conservés, consultés et partagés. Aucun nouveau système ou programme n'est mis en œuvre avant que les risques possibles à la protection des renseignements n'aient été évalués. Un programme de sécurité a été intégré aux installations de CANAFE afin de prévenir l'accès non autorisé; et les fonds de renseignements sont protégés davantage par un système de sécurité à plusieurs facettes. CANAFE a un cadre de protection des renseignements personnels et un chef de la protection des renseignements personnels, qui est membre du Comité exécutif de CANAFE, dans le but de renforcer la gestion des renseignements personnels. En outre, les mesures de protection des renseignements du Centre sont également évaluées lors de vérifications réalisées par le Commissariat à la protection de la vie privée tous les deux ans.	
Programme de conformité Il y a un risque que CANAFE ne dispose pas d'un programme de conformité suffisamment solide pour faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent, du financement d'activités terroristes et d'autres menaces à la sécurité du Canada.	La qualité des renseignements financiers de CANAFE est directement reliée à la qualité et à la quantité des renseignements financiers reçus par le Centre et provenant des entités assujetties aux obligations en vertu de la *Loi*. Compte tenu du grand nombre d'entités et d'individus qui peuvent effectuer des opérations financières dans le cadre de leurs activités et qui sont visées par la *Loi* et ses règlements connexes, CANAFE utilise une approche axée sur les risques pour appliquer la *Loi* et pour permettre aux entités déclarantes de se conformer aux obligations législatives et réglementaires. Le Centre emploie un cadre de stratification pour adapter ses activités de conformité au risque de non-conformité des particuliers et des entités, assurant ainsi que le niveau de l'activité de conformité correspond au risque de non-conformité.	• Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes
Planification des mesures d'urgence et plans de continuité des activités Il y a un risque que la planification des mesures d'urgence et les plans de	Le Canada n'est pas à l'abri des activités terroristes ou des catastrophes naturelles comme un incendie, une inondation ou un	• Détection et dissuasion du blanchiment

continuité des activités de CANAFE ne soient pas suffisamment robustes pour assurer la continuité des activités en cas d'urgence.	tremblement de terre. CANAFE doit donc être prêt à intervenir rapidement et efficacement si un tel incident, pouvant entraver le cours normal de ses activités, devait se produire. Le Centre a en place et continuera d'élaborer et de mettre en place des stratégies et des plans d'action afin d'atténuer les effets de tout incident, y compris trouver un site de remplacement, de sorte qu'il puisse reprendre ses activités dans un délai raisonnable. Pour y arriver, il mettra en œuvre un Plan de continuité des activités et améliorera sa surveillance des incidents et ses procédures d'intervention en cas d'urgence.	d'argent et du financement des activités terroristes financier • Services internes

Sommaire du rendement

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
56,4	61,9	59,2
* Excluant le montant de 2,7 millions de dollars réputé approprié à Services partagés.		

Ressources humaines pour 2011-2012 (équivalents temps plein [ETP])

Prévues	Réelles	Écart
367	341	(26)

Tableaux du sommaire du rendement

Progrès réalisés par rapport au résultat stratégique

Résultat stratégique : Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.		
Indicateurs de rendement	**Cibles**	**Rendement de 2011-2012**
Nombre de cas communiqués et de produits stratégiques qui contribuent aux enquêtes et à d'autres interventions des organismes d'application de la loi et du renseignement ainsi que des procureurs, et/ou qui sont utilisés par ceux-ci.	Nombre stable ou plus élevé de cas communiqués utilisés dans les enquêtes et d'autres interventions.	CANAFE a communiqué 796 cas liés à des soupçons de blanchiment d'argent, de financement d'activités terroristes et de menaces à la sécurité du Canada aux partenaires chargés de l'application de la loi et de la sécurité. Cela représente une faible augmentation par rapport à 2010-2011 où 777 cas ont été communiqués et une augmentation continue par rapport aux 579 cas communiqués en 2009-2010. Le Centre a également continué de répondre aux besoins des divers partenaires et intervenants grâce à la production et à la communication d'un vaste éventail d'évaluations, de notes d'information et d'autres rapports classifiés et non

		classifiés portant sur les renseignements financiers stratégiques. En outre, au cours de la dernière année, CANAFE a mené une étude qui a examiné les tendances dans ses communications de cas de 2007 à 2011, ainsi qu'une étude sur les tendances en matière de déclaration d'opérations douteuses. Ces études ont servi à souligner l'importance fondamentale des renseignements financiers dans les enquêtes sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.
Niveau de participation des entités déclarantes et d'autres entités aux obligations du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.	Accroissement du nombre de participants aux séances d'information de CANAFE, nombre de visites sur le site Web, et nombre d'appels au Centre d'appels.	Dans le cadre de son mandat, CANAFE continue à sensibiliser les particuliers et les entités quant à leurs obligations législatives et à promouvoir le rôle essentiel des entités déclarantes dans le continuum de la détection et de la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. La nouvelle stratégie de conformité de CANAFE a renforcé la sensibilisation des entités déclarantes à l'égard de leurs obligations législatives. Au cours de la dernière année, CANAFE a répondu à 450 demandes d'interprétation de la politique, ainsi qu'à 7 540 appels téléphoniques et courriels, ce qui représente une augmentation de 54,9 % par rapport à l'année antérieure.

Sommaire du rendement, excluant les Services internes

Activité de programme	Dépenses réelles en 2010-2011	2011-2012 (en millions de dollars)				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses[1]	Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*	
Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes	42,1	34,2	47,9	52,7	50,6	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Total	42,1	34,2	47,9	52,7	50,6	

Tableau du sommaire du rendement des Services internes

Activité de programme	Dépenses réelles en 2010-2011	2011-2012 (en millions de dollars)			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
Services internes	8,8	6,0	8,5	9,3	8,6
*Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.					

Profil des dépenses

(en millions de dollars)

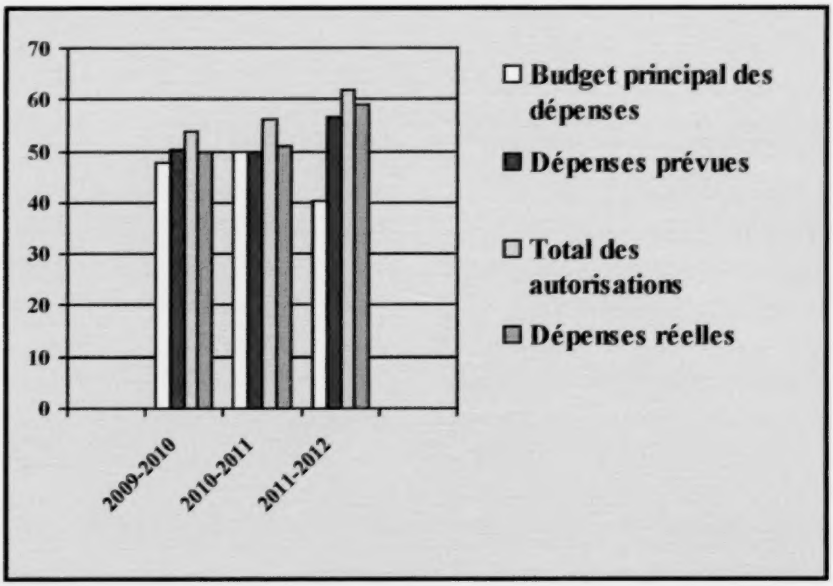

En 2009-2010, le financement total mis à la disposition de CANAFE s'est chiffré à 53,7 millions de dollars y compris un montant de 1,85 million de dollars reporté de 2008-2009 pour l'unité de récupération en catastrophe du Plan de continuité des opérations (1,25 million de dollars) et la contribution à l'établissement du Secrétariat du Groupe Egmont à Toronto (0,6 million de dollars). Les dépenses réelles pour 2009-2010 se sont chiffrées à 49,9 millions de dollars, y compris un montant de 1,3 million de dollars reporté de 2010-2011.

Les ressources disponibles pour les dépenses en 2010-2011 étaient de 56,2 millions de dollars, incluant les ressources de 2009-2010, comme il est indiqué ci-dessus. Au moyen du financement additionnel reçu dans le cadre du budget de 2010, CANAFE investit 3,5 millions de dollars en 2010-2011 dans des technologies visant à renforcer les fonctions opérationnelles essentielles pour assurer la conformité à la *Loi*, et une capacité additionnelle afin d'assumer les responsabilités liées à l'évasion fiscale qui devient une infraction sous-jacente au blanchiment d'argent en vertu des lois fiscales canadiennes. Les dépenses réelles pour 2010-2011 ont été de 50,9 millions de dollars.

Les ressources totales disponibles au titre des dépenses en 2011-2012 représentaient 61,9 millions de dollars. Cela comprend un financement additionnel reçu dans le cadre du budget de 2010 visant à renforcer les fonctions opérationnelles essentielles pour assurer la conformité à

la *Loi*, et une capacité additionnelle afin d'assumer les responsabilités liées à l'évasion fiscale qui devient une infraction sous-jacente au blanchiment d'argent (8 millions de dollars en 2011-2112). CANAFE a également reçu des autorisations supplémentaires de 4,2 millions de dollars pour le règlement immédiat des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi. Enfin, CANAFE a transféré 2,7 millions de dollars en autorisations à Services partagés Canada. Par conséquent, il y a eu, en 2011-2012, une augmentation du nombre total d'autorisations de 5,7 millions de dollars par rapport à l'année antérieure. Les dépenses réelles se sont chiffrées à 59,2 millions de dollars en 2011-2012.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels et/ou les dépenses législatives de CANAFE, veuillez consulter les Comptes publics du Canada 2012 (Volume II). Vous trouverez une version électronique des Comptes publics 2012 sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

Activité de programme : Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes

Descriptions des activités de programme

Dans le cadre de cette activité de programme, CANAFE mène des activités liées à la collecte, à la production et à la communication de renseignements financiers. En outre, le Centre mène des activités visant à assurer la conformité des entités déclarantes à leurs obligations énoncées dans la partie I de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.*

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
47,9	52,7	50,6

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Prévues	Réelles	Écart
312	287	(25)

Sommaire du rendement par activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats obtenus
Les organismes d'application de la loi et du renseignement ainsi que les procureurs ont reçu en temps opportun des renseignements financiers pertinents tirés d'analyses tactiques et stratégiques qui permettront de faire	Rétroaction des organismes d'application de la loi et de sécurité indiquant l'utilité des communications de cas et des produits de renseignements stratégiques.	Dans les formulaires de rétroaction, les destinataires des communications indiquent qu'ils reçoivent l'information en temps opportun et	Du nombre de communications de cas rendues possibles grâce aux déclarations volontaires de renseignements (DVR) : 78,8 % ont été jugées rapides; 93,7 % ont été jugées

avancer les enquêtes et d'effectuer d'autres interventions.		que celle-ci leur est utile.	pertinentes pour une enquête; 95,3 % ont été jugées utiles. Du nombre de communications de cas produites de façon proactive par CANAFE : 79,3 % ont été jugées pertinentes pour une enquête; 94 % ont été jugées utiles.[2]
Les entités déclarantes sont conformes à la *Loi* et aux règlements connexes.	Niveau de conformité des entités déclarantes à la *Loi*.	Niveau élevé de conformité.	La méthodologie pour déterminer le niveau de conformité fait actuellement l'objet d'un examen. La méthodologie et les indicateurs seront révisés pour l'exercice 2012-2013.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En 2011-2012, CANAFE a augmenté sa production de communications de renseignements financiers. Au cours de l'exercice, le Centre a communiqué 796 cas. De ce nombre, 637 étaient liés au blanchiment d'argent, 116 au financement d'activités terroristes et à d'autres menaces à la sécurité du Canada, et 43 à la fois au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes.

Les communications de CANAFE sont une importante source de renseignements qui facilitent la conduite des enquêtes portant sur des cas présumés de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. Au cours de l'année, 64 % des cas communiqués ont été amorcés par des divulgations de renseignements transmis volontairement (DRTV). Les partenaires enquêteurs du Centre utilisent les DRTV pour signaler la priorité des enquêtes, pour lesquelles les renseignements financiers pourraient s'avérer d'une grande utilité. En 2010-2011, CANAFE a reçu 1 034 DRTV.

CANAFE continue de recevoir de la rétroaction positive de ses partenaires dans le domaine de l'application de la loi et de la sécurité quant à l'utilité, la pertinence et la rapidité de ces communications de cas. La police fournit de plus en plus souvent à CANAFE des renseignements concernant ses enquêtes hautement prioritaires. CANAFE peut ainsi offrir son aide pour les cas qui sont les plus importants pour ses partenaires d'enquête et appuyer davantage leurs efforts.

Un fait saillant de cette dernière année a été la reconnaissance officielle, par l'Association canadienne des chefs de police, du programme du renseignement financier de CANAFE qui doit « faire partie intégrante de toutes les enquêtes sur le crime organisé ». Cette reconnaissance témoigne du rôle que CANAFE a joué dans ce type d'enquêtes au cours des dernières années. Elle renforce également le rôle important du renseignement financier dans certains types d'enquêtes complexes.

CANAFE a également continué d'appuyer ses partenaires et les intervenants dans l'élaboration de politiques gouvernementales et de raffiner ses stratégies de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes en produisant et en diffusant des évaluations, des notes d'information et des rapports classifiés et non classifiés sur les renseignements financiers stratégiques. Ces documents, qui s'appuient sur des examens approfondis des communications de cas et de rapports, traitent de questions de nature délicate, notamment des risques et des menaces précises qui pourraient nuire aux systèmes financiers du Canada et d'autres pays. Certains de ces documents examinaient les activités financières de certains groupes terroristes et criminels et des administrations. D'autres évaluaient les vulnérabilités découlant des nouvelles technologies ou de nouvelles méthodes de blanchiment d'argent.

Au cours de l'année, le Centre a produit trois rapports de la série Rapports de typologies et tendances de CANAFE. Deux de ces rapports mettaient l'accent sur les tendances en matière de déclaration d'opérations douteuses et se servaient des techniques d'exploration de textes perfectionnées pour analyser le contenu des déclarations d'opérations douteuses. Cette analyse devrait aider les entités déclarantes en éclairant leur évaluation des risques afin de leur permettre de reconnaître plus facilement les opérations douteuses.

Le troisième rapport de typologies et tendances examinait les tendances dans les cas communiqués par CANAFE de 2007 à 2011. Ce rapport donnait au public un portrait sans précédent du contenu des cas communiqués par CANAFE et soulignait le rôle essentiel du renseignement financier dans le suivi des méthodes existantes et nouvelles liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes. Il soulignait également la valeur du programme du renseignement financier de CANAFE dans le cadre de l'application de la *Loi* et des enquêtes utilisées dans le cadre des enquêtes de renseignement.

Pour ce qui est de la conformité, CANAFE s'est servi d'activités adaptées, appuyées par les évaluations de risque et menées dans tous les secteurs pour assurer la conformité générale et optimiser la couverture sectorielle. CANAFE se sert d'un ensemble d'outils d'évaluation de la conformité et mène diverses activités d'application. Toutefois, les examens (de bureau et sur place) restent la principale méthode qu'utilise CANAFE pour veiller à ce que les entités

assujetties à la *Loi* respectent leurs obligations. En cas de non-conformité, des mesures raisonnables et appropriées ont été prises.

En 2011-2012, CANAFE a mené 1 069 examens de conformité (sur place et de bureau). Cela représente une augmentation de 56 % par rapport aux 684 enquêtes menées en 2010-2011. Cette augmentation considérable est due, en grande partie, au recrutement de nouvelles ressources dans le but de remplir les engagements pris dans le budget de 2010, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de conformité fondée sur le risque. Au cours de l'année, le Centre a également demandé 6 026 rapports d'évaluation de la conformité provenant d'entités déclarantes de divers secteurs. Ces rapports ont permis de fournir une évaluation préliminaire de la conformité des entités déclarantes à l'égard de leurs obligations législatives.

Le programme des pénalités administratives pécuniaires (PAP) a continué d'encourager le changement au titre des comportements non conformes. Au cours de sa troisième d'existence, trois autres entités déclarantes ont été nommées publiquement sur le site Web de CANAFE, après avoir reçu un avis de violation, portant ainsi à 19 le nombre total des entités dont le nom est publié. En outre, quatre communications de cas de non-conformité ont été soumises aux organismes chargés de l'application de la loi au cours de l'année, ce qui porte à 39 le nombre de communications de cet ordre à ce jour.

Le registre des ESM de CANAFE continue de permettre au public de chercher des renseignements sur les ESM publiquement accessibles. Au cours de l'année, 214 ESM se sont inscrites auprès de CANAFE conformément à leurs obligations législatives et 182 ESM ont renouvelé leur inscription conformément à leurs obligations législatives. En date du 31 mars 2012, 890 entreprises de services monétaires étaient inscrites au registre.

Leçons retenues – promouvoir la conformité

CANAFE entreprend des activités de conformité dans le but de promouvoir et d'évaluer la conformité des entités déclarantes à la *Loi*, ainsi que de détecter et d'empêcher la non-conformité. Ces activités permettent d'améliorer la qualité et la quantité des rapports soumis à CANAFE et ont également un effet dissuasif considérable, puisqu'elles font en sorte qu'il est plus difficile pour les groupes susceptibles de blanchir de l'argent ou de financer des activités terroristes de mener leurs activités illégales dans l'anonymat et en passant inaperçus. Les activités de conformité permettent également de veiller à ce que les dossiers sur les clients et les opérations soient disponibles pour appuyer les enquêtes des organismes d'application de la loi.

Les entités déclarantes de CANAFE sont établies dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*). La *Loi* couvre divers secteurs d'activité, des très grandes banques aux petites banques du Canada, des entreprises

indépendantes de transfert de fonds aux changes de devise, nommées entreprises de services monétaires (ESM). Chaque secteur d'activité comporte des caractéristiques uniques et CANAFE utilise une approche de promotion ciblée et des activités d'application de la loi fondées sur le risque pour évaluer le niveau de conformité de chaque secteur. La promotion de la conformité est importante, car elle permet de s'assurer que ces entités déclarantes sont conscientes de leurs obligations législatives en vertu de la *Loi* et de garantir la valeur et l'utilité des rapports de qualité qui sont soumis à CANAFE.

Au cours de l'exercice 2011-2012, CANAFE a entrepris une étude sur la convivialité pour examiner les renseignements qui sont soumis aux entités déclarantes pour les aider à satisfaire à leurs obligations législatives. L'étude a permis de conclure que les lignes directrices que CANAFE soumet devraient être propres au secteur et que l'anglais et le français ne sont souvent pas les langues qu'emploient les ESM.

À la suite de cette étude, CANAFE a commencé à revoir toutes les lignes directrices qu'il soumet au secteur des ESM dans le but de les rendre plus conviviales et utiles. CANAFE a également élaboré et publié un dépliant qui explique les obligations législatives des ESM en huit langues (arabe, chinois, farsi, pendjabi, espagnol, vietnamien, français et anglais) afin de mieux communiquer avec cet important secteur d'activité.

En s'efforçant d'améliorer le contenu et la convivialité des outils et les lignes directrices offertes, CANAFE s'assure que les entités déclarantes, tant les grandes que les petites, disposent de renseignements clairs et uniformes pour les aider à remplir leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Résultat stratégique

Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

Activité de programme : Services internes

Descriptions des activités de programme

L'activité de programme « Services internes » regroupe des services qui appuient l'organisation dans l'exercice de son mandat et permettent d'assurer la réalisation de l'autre activité de programme de CANAFE. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et aux autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : Services de gestion et de surveillance; Services des communications; Services juridiques; Services de gestion des ressources humaines; Services de gestion des finances; Services de gestion de l'information; Services des technologies de l'information[3]; Services de gestion des biens; Services de gestion du matériel; Services de gestion des acquisitions; Services de gestion des voyages et d'autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies en vue de répondre aux besoins d'un programme particulier.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
8,5	9,3	8,6
* Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.		

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Prévues	Réelles	Écart
55	54	(1)

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Au cours de 2011-2012, CANAFE a connu de grands succès dans son activité de programme portant sur les services internes, qui aideront le Centre à continuer de gérer ses ressources efficacement et de façon sécuritaire.

Un programme de formation à grande échelle à l'intention des gestionnaires et des employés a été lancé dans le secteur des ressources humaines dans le but de favoriser la compréhension des attentes et des approches en matière de RH. Compte tenu de la nomination d'étudiants tout au long de l'année, ainsi que de l'intégration d'étudiants dans l'effectif régulier, le Centre continue de démontrer qu'il est conscient de la valeur de cet investissement en dotation. Près de 93 % des employés de CANAFE ont répondu au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011 et les résultats ont surpassé ceux de la fonction publique pour la plupart des questions et ont relevé des progrès dans tous les secteurs d'intérêt depuis le dernier sondage de 2008.

En 2011-2012, le Centre a également mené un processus de planification des investissements pour l'ensemble de l'organisation pour veiller à ce que les ressources limitées soient affectées aux investissements les plus rentables pour l'organisation. En outre, CANAFE a entrepris une évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projet.

En raison de la nature hautement délicate des renseignements traités par CANAFE, le Centre a mené des évaluations de la sécurité physique cycliques et ciblées, ainsi que des évaluations continues de la sécurité de ses systèmes de technologies de l'information. En outre, le Centre a renforcé sa sécurité organisationnelle en menant des entrevues de sécurité obligatoire auprès de tous les employés de CANAFE pour s'assurer que les employés sont conscients de leurs obligations et des conséquences en cas de non-respect. En 2012-2013, CANAFE offrira une nouvelle formation pour renforcer la sensibilisation des employés à l'égard de la sécurité et traiter les risques généraux relevés dans le profil de risque organisationnel.

CANAFE continue également à répondre aux exigences relatives à l'espace (en raison des ETP supplémentaires qui ont été embauchés pour remplir le mandat que l'organisation a pris dans le budget 2010). Au cours de l'exercice financier, le Centre a acquis des locaux temporaires supplémentaires qui permettront d'héberger le personnel jusqu'à ce que des places permanentes deviennent disponibles au sein de leur administration centrale en 2013.

Changements apportés à la structure du gouvernement

En vertu du décret C.P. 2011-0881, Services partagés Canada est désigné comme ministère à compter du 4 août 2011. Par la suite, en vertu des décrets C.P. 2011-0877 et C.P 2011-1297, la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale liés aux services d'infrastructure de la technologie de l'information a été transférée à Services partagés Canada.

Répercussions sur les ressources financières et humaines en raison de l'établissement de Services partagés Canada

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales*
Montant net des transferts à Services partagés Canada (SPC) à la suite des décrets**	56,4	2,7

* En vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et des décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, la somme de 2 651 522 $ est réputée avoir été affectée à Services partagés du Canada, ce qui a eu pour incidence de réduire d'autant le montant du crédit de CANAFE.

** Les autorisations totales, présentées dans le tableau « Ressources financières pour 2011-2012 » (et autres tableaux pertinents) dans la section « Sommaire du rendement », représentent le montant net de tous les transferts à SPC. Les dépenses réelles ne comprennent pas les dépenses encourues au nom de SPC en date du décret.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

	Prévues	Réelles
Attribuées à SPC	367	22

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État condensé de la situation financière (non vérifié)
Au 31 mars 2012
(en milliards de dollars)

	Variation %	2011-2012	2010-2011
Montant total net des passifs[4]	- 10 %	10 465	11 643
Montant total net des actifs financiers[5]	33 %	7 144	5 358
Montant net de la dette du ministère	- 47 %	3 321	6 285
Montant total des actifs non financiers[6]	- 50 %	7 776	15 597
Situation financière nette du ministère	- 52 %	4 455	9 313

État condensé des opérations et situation financière nette du ministère (vérifiés)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012
(en milliards de dollars)

	Variation %	2011-2012	2010-2011
Montant total des dépenses[7]	14 %	62 811	55 158
Montant total des revenus	S.O.	-	-
Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	14 %	62 811	55 158
Situation financière nette du ministère	- 52 %	4 455	9 313

Graphiques et diagrammes des principales données financières

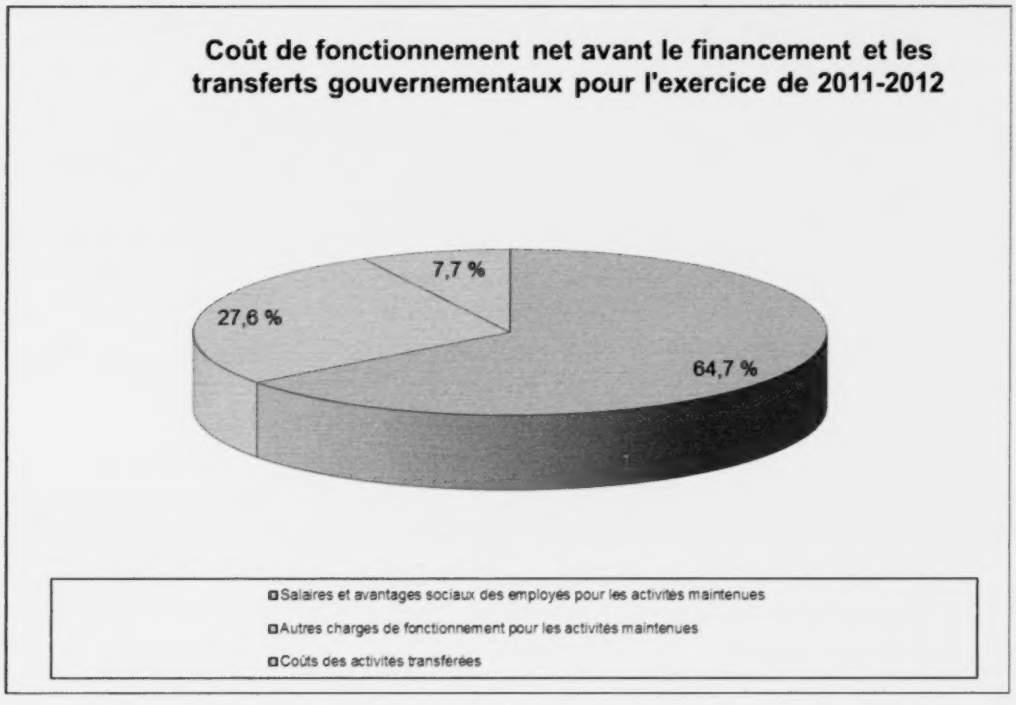

Le coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux pour l'exercice de 2011-2012 était de 62,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 13,9 % par rapport au coût de fonctionnement net de l'exercice antérieur, qui était de 55,2 millions de dollars. Les salaires et les avantages sociaux des employés pour les activités maintenues, d'une somme de 40,6 millions de dollars, représentent la plus grande part, soit 64,7 %. Les autres dépenses de fonctionnement découlant des activités maintenues, d'une somme de 17,3 millions de dollars, représentent 27,6 % du coût. Ces dépenses sont présentées en détail dans le tableau intitulé « Coût de fonctionnement découlant des activités maintenues en 2011-2012 (excluant les salaires et les avantages sociaux des employés) » qui se trouve à la page suivante. Le coût des activités transférées, liées à des opérations pour les services de TI transférés à SPC qui ont eu lieu du 1er avril au 14 novembre 2011 était de 4,8 millions de dollars et représente 7,7 % des dépenses. (Les opérations effectuées du 15 novembre 2011 au 31 mars 2012 ont été imputées aux crédits de SPC.)

Coûts de fonctionnement découlant des activités maintenues en 2011-2012 (excluant les salaires et les avantages sociaux des employés)

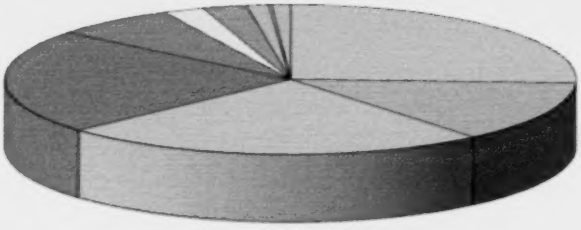

- Amortissement des immobilisations corporelles
- Réparations et entretien
- Services professionnels et spéciaux
- Locaux
- Déplacements et réinstallation
- Services de télécommunication
- Services publics, fournitures et approvisionnements
- Matériel et outillage
- Autres dépenses
- Services de communication

Les coûts de fonctionnement découlant des activités maintenues, excluant les salaires et les avantages sociaux des employés, se chiffraient à 17,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2011-2012. La plus grande part des dépenses était attribuable à l'amortissement des immobilisations corporelles (4,5 millions de dollars), aux services professionnels et spéciaux (4,2 millions de dollars), aux locaux (3,9 millions de dollars), et à la réparation et l'entretien (2,3 millions de dollars). D'autres frais importants étaient attribuables aux déplacements et réinstallation, aux services de télécommunication, aux services publics, fournitures et approvisionnements, au matériel et outillage, aux services de communication et à d'autres dépenses.

États financiers

Les principales données financières figurant dans le présent Rapport ministériel sur le rendement visent à dresser un portrait sommaire de la situation financière du Centre. Des renseignements supplémentaires sont affichés sur le site Web de FINTRAC.[8]

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport ministériel sur le rendement 2010-2011 est disponible sur le site Web de CANAFE.[9]

- Achats écologiques
- Initiatives horizontales
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Vérifications internes et évaluations

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Siège social
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières (CANAFE)
24e étage, 234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1H7
CANADA

Téléphone : 1-866-346-8722
Télécopieur : 613-943-7931
Courriel : guidelines-lignesdirectrices@canafe-fintrac.gc.ca
Site Web: http://www.canafe-fintrac.gc.ca

Notes de fin de document

[1] Le rétablissement du financement permanent de CANAFE de 16,2 millions de dollars dépend de l'approbation de l'évaluation décennale du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Le montant de 16,2 millions de dollars n'a pas été inclus dans les montants susmentionnés puisque les fonds ont été accordés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A).

[2] Cet ensemble de données représente environ 25 % des extrants tactiques – le taux de réponse actuel approximatif de CANAFE quant aux formulaires de rétroaction sur la communication de cas. Des statistiques de rétroaction ont été générées à partir des formulaires REÇUS au cours de 2011-2012 et qui pourraient porter sur des communications soumises au cours de l'exercice antérieur. Les statistiques comprennent également des commentaires soumis par les partenaires du regroupement d'unités du renseignement financier internationales de CANAFE et portent sur tous les formulaires de rétroaction reçus, peu importe l'infraction sous-jacente dont il est question.

[3] Les données sur les services internes comprennent uniquement la part des services de TI affectée aux activités menées à l'échelle de l'organisation. Les coûts de TI propres à un programme précis sont compris dans les données de l'activité de programme « Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes ».

[4] La diminution des passifs nets est en partie attribuable aux nouvelles estimations actuarielles concernant les passifs liés aux avantages sociaux futurs à la suite du paiement et du règlement de ces avantages en 2011-2012. En outre, le nombre de comptes créditeurs et de passifs éventuels en fin d'exercice était supérieur à celui des années antérieures.

[5] L'augmentation du total des actifs financiers nets est principalement causée par un redressement des créditeurs à la fin de l'exercice pour les régimes d'avantages sociaux des employés qui a été porté aux autorisations de CANAFE, mais qui n'a pas encore été déboursé par l'intermédiaire du Trésor.

[6] La diminution des actifs non financiers est principalement attribuable au transfert à SPC des immobilisations ayant une valeur nette comptable (VNC) de 5,8 M$ et au taux plus faible d'acquisitions de nouvelles immobilisations en 2011-2012.

[7] L'augmentation du nombre total de dépenses est principalement due à la hausse du nombre d'employés embauchés et des dépenses en salaires en 2011-2012.

[8] Des renseignements supplémentaires sur les états financiers de CANAFE sont disponibles sur le site http://www.canafe-fintrac.gc.ca/publications/reports-rapports-fra.asp.

[9] Des tableaux de renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site http://www.canafe-fintrac.gc.ca/publications/reports-rapports-fra.asp.